

Ecole élémentaire Pierre JONCHERY –Châtelailon-Plage-
Compte rendu du conseil d'école

Vendredi 15 mars 2019

18 h / 20 h

Personnes présentes :

Enseignants : Mme LEFEVRE (CP) Mme LEPRÊTRE (CP/CE1) Mme JOURDAIN (CE1/CE2) Mme DELAVEAU (CE2/CM1) Mme LACROIX (CM1/CM2) M. HEBERT (CM2, directeur)	Parents d'élèves élus : Mme VASSORT Mme VINET Mme FERJOU Mme SALOMON Mme BONFILS M. MEUNIER	Membre du RASED : Mme JOHANNY
		IME (invités) : Mme COMPAIN Mme LANIESSE
		Education Nationale : Mme BESANÇON (représentée par Mr HEBERT)
		D.D.E.N. Mme GRAUX Brigitte
Représentants de la mairie : M. LEBAS (maire-adjoint « Enfance, jeunesse, Education ») Mme ANDRE-TOUMIT (présidente de la commission scolaire)		

1°) Fonctionnement de l'école

a- Compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2018

Aucune remarque particulière n'est formulée à son sujet.

b- Effectifs de l'école

A ce jour, 153 élèves sont inscrits à l'école et se répartissent ainsi :

Mme LEFEVRE : 24 CP

Mme LEPRÊTRE : 5 CP / 20 CE1 (25 CP/CE1)

Mmes STEPHAN / JOURDAIN: 14 CE1 / 11 CE2 (25 CE1/CE2)

Mme DELAVEAU : 19 CE2 / 6 CM1 (25 CE2/CM1)

Mme LACROIX : 17 CM1 / 8 CM2 (25 CM1/CM2)

M. HEBERT : 29 CM2

L'école compte donc 29 CP, 34 CE1, 30 CE2, 23 CM1, 37 CM2

Prévisions : Au moins 29 CP pour la prochaine rentrée

Rendez-vous d'admission pour les nouveaux élèves (rentrée 2019-2020) : du lundi 29 avril au vendredi 17 mai

C- Point sur le projet d'école

Le projet d'école complet est consultable sur le blog de l'école. Nous faisons ici un point sur les « chantiers » en cours.

- « Porter une attention particulière aux apprentissages des fondamentaux » : **Le rallye-lecture** a débuté dans plusieurs classes. Il s'échelonne jusqu'à la fin de l'année scolaire dans toutes les classes, du CP au CM2. Il s'agit pour les élèves, au cours d'une période d'environ 6 semaines, de choisir dans une liste pouvant aller de 25 à une quarantaine de livres, des ouvrages adaptés à son niveau de lecture. Le nombre de livres lus peut être variable selon les élèves mais il y a un contrat portant sur un nombre minimum de 12 livres qui doivent être lus. Les élèves répondent à un questionnaire de compréhension après avoir lu chaque ouvrage. A la fin de la session, un diplôme est remis à chacun sur lequel figure le nombre de livres lus, le pourcentage de réussite obtenu en compréhension. Un livre est remis gratuitement à chaque élève en cadeau.

Les trois classes de cycle 3 préparent une adaptation de **la comédie musicale** « t'es qui dis, t'es d'où ? » qui est construite comme une suite de saynètes autour des thèmes de **l'identité** et de **l'acceptation des différences**. Les répétitions des chants en chorale (79 élèves) ont lieu le lundi matin et celles des saynètes se déroulent sur le temps des « activités pédagogiques complémentaires », le mardi et le jeudi, de 15 h 40 à 16h 25 pour les 30 élèves concernés. Une information consultable sur le blog de l'école a été diffusée aux familles :

<http://blogs17.ac-poitiers.fr/elemjonchery-chatellaillon/?p=1261>

Deux représentations sont prévues à Beauséjour les lundi 3 et mardi 4 juin.

- « Initier les parcours éducatifs » : **Carnaval** (volet artistique et « vivre ensemble du projet d'école) : il concerne 3 classes de l'école (CP, CP/CE1 et CE1/CE2) et se déroulera le mercredi matin 20 mars.

- « Construire le parcours linguistique des élèves » : les classes de CP, CP/CE1, CE2/CM1 bénéficient d'une intervenante américaine 1 fois par semaine pour l'anglais. A compter de la rentrée prochaine, les élèves auront la possibilité de choisir la **classe de 6ème bilangue** (3 h d'anglais + 3 h d'allemand par semaine). Il est rappelé que la 6ème est désormais la 3ème année du cycle 3 (CM1/CM2/6ème). **L'allemand ne pourra être choisi qu'à ce moment-là, pas de possibilité de le commencer en 5ème**. Par ailleurs, une correspondance avec des élèves allemands pourrait être initiée pour la classe de CM2 en cette fin d'année. (Rencontre avec Mme SALHÖF le 12 avril pour une remise des cartes écrites par des élèves de l'est de l'Allemagne aux CM2).

- « Impulser un travail en partenariat » :

- Une matinée de sensibilisation au bon usage des transports en commun avec la RCTC a été proposée aux élèves de CM2 le jeudi 14 mars

- Une journée de sensibilisation au handicap (avec « APF France Handicap ») à travers différents ateliers va être proposée aux classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 le mardi 19 mars.

- L'infirmière scolaire, Mme BREUIL interviendra sur un module de 2 séances « Apprendre à porter secours » destiné à tous les élèves de CM2 les 7, 9 et 14 mai.

- Projet de porte-drapeau en partenariat avec l'association des anciens combattants et la mairie de Châtelailon (classe de CM2). A mettre en place avant la cérémonie du 8 mai

Les représentants des parents d'élèves devraient recevoir le projet de logo du drapeau.

- On rappellera le partenariat avec le Centre Aquatique de Châtelailon dont bénéficient tous les élèves du CP au CM2 ainsi qu'avec le Cercle de voile de Châtelailon pour les classes de CM2, CE2/CM1 (cycle de voile du 9 au 28 mai) et CM1/CM2 (cycle de voile du 23 mai au 14 juin).

d- Projet d'aménagement des temps de récréation

L'équipe enseignante a entamé une réflexion de fond sur les temps de récréation, s'inspirant de ce qui marchait ailleurs, notamment à l'étranger (<http://www.yapaka.be/les-recres-jeu-taime>).

La volonté des enseignants est de proposer aux élèves des jeux adaptés à chaque âge et diversifiés de manière progressive afin qu'ils puissent jouer seuls ou en groupe en développant

leur créativité plutôt que de se chercher querelles, souvent par désœuvrement. Ces expériences ont eu de bons résultats là où elles ont été testées. M. LEBAS a donné son accord pour que la mairie attribue une subvention permettant de passer une commande d'un montant d'environ 1 000 € et fournisse les contenants permettant de ranger le matériel qui sera placé dans les sacs pour qu'il soit utilisé aussi bien sur le temps scolaire que lors de la pause méridienne (rangé ensuite par les élèves quelques minutes avant la fin de la récréation au signal donné par les enseignants). L'expérience pourrait démarrer au printemps, dès que le matériel commandé aura été livré.

Nécessité d'harmoniser le règlement de cour sur les temps de récréation et de pause méridienne car certains points de règlement différents entraînent des problèmes de comportement. Encore trop de bagarres ou de jeux brutaux lors de la pause méridienne.

e- Projet de classe de découverte pour les élèves de CM (année scolaire 2019-2020)

Beaucoup de questions se sont posées concernant la nature de la classe de découverte pour l'an prochain. Après analyse de la situation, plusieurs hypothèses ont été étudiées par l'équipe enseignante. L'an dernier, la classe de neige ne semblait plus être un projet envisageable à l'avenir en raison du coût important pour la coopérative scolaire et du niveau d'implication insuffisant observé pour les manifestations organisées par cette dernière. La situation a évolué pour six raisons :

1- la création de l'association de parents d'élèves dont chacun a pu observer le dynamisme, notamment à l'occasion de l'organisation du vide-grenier.

2- le nombre d'élèves actuellement pressentis pour participer à la classe transplantée de l'an prochain (à ce jour 30 CM1 et 23 CM2). L'effectif pourrait notamment permettre d'économiser sur le transport (1 car serait nécessaire au lieu de 2, soit une économie de 2 800 €).

3- L'office central de la coopérative à l'école (OCCE) a, en partenariat avec l'Éducation Nationale, lancé <https://trousseaprojets.fr/> qui permet des financements participatifs avec des dons déductibles des impôts pour les particuliers et les entreprises (hors parents concernés directement par le projet). Cela peut permettre de financer de 500 à 4 000 € pour un projet de classe transplantée.

4- Le nombre de familles qui se sont émues que l'école puisse renoncer à l'organisation d'une classe de neige.

5- Une autre hypothèse de travail portait sur une classe de découverte à Paris de 5 jours dans les conditions vécues en 2012. Après débat, l'équipe enseignante y a renoncé l'année prochaine (risque d'annulation au dernier moment pour des raisons de sécurité...)

6- La classe de neige a permis au cours des dernières années de travailler un grand nombre de domaines en lien avec les programmes scolaires mais aussi d'apprendre aux élèves à vivre ensemble sur un temps (8 jours) qui commence à être intéressant, le format de 5 jours étant trop court pour cela, par expérience.

Le centre d'accueil serait le centre PEP d'Artigues, sur la commune de CAMPAN (65). Les conditions d'accueil semblent de qualité avec notamment des chambres de 4 ou 5 enfants au maximum.

Les orientations pédagogiques principales :

- EPS (5 séances de ski alpin, course d'orientation, raquettes)
- Sciences (astronomie, étude de la faune et de la flore de montagne, développement durable avec la visite de la station hydro-électrique de Baudéan)
- Littérature (contes et légendes du Haut-Adour)
- Histoire (Visite du château médiéval de Mauvezin)
- Géographie (lecture de paysages, de cartes, de plans)

Le séjour pourrait avoir lieu du 24 au 31 janvier 2020.

La question se pose de la participation éventuelle des élèves de la classe de l'Unité d'Enseignement (qui dépendent de l'IME) au projet.

**-BUDGET PREVISIONNEL Classe de découverte à Artigues-
-du 24 au 31 janvier 2020-
Sur une base de 60 élèves**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Coût du séjour élèves 415,10 € x 60	24 906,00	Participation des familles 60 x 280 €	16 800
		Subvention mairie de Châtelailon	3 000
Coût du séjour 1 accompagnateur payant + 7 gratuits 238 € x 1	238,00	Participation coopérative scolaire	11 546,00
Adhésions PEP 68 x 2 €	136,00	Plateforme participative « La tousse à projets »	2 000,00
Coût du repas supplémentaire 60 x 5 €	300,00		
Transport A/R Kéolis Pyrénées 2 x 2 800 € (*)	5 600,00		
Transport pour activités	1 926,00		
2 soirées contes	240,00		
TOTAL	33 346,00		33 346,00

(*) le coût du transport serait minoré si nous avons un maximum de 58 élèves et 7 accompagnateurs au départ (1 seul car serait nécessaire).

Vote consultatif du conseil d'école concernant la participation financière demandée aux parents (280 € sur 555 €, coût réel du séjour) : **Le coût est validé à l'unanimité.**

f- Association de parents d'élèves « Jonchery Kids »

Intervention de Mme FERJOU

L'association prévoit d'organiser une soirée spéciale « classe de neige » pour récupérer des fonds qui seraient reversés à l'école. Une date reste à fixer au mois de novembre après avoir trouvé une salle disponible pour organiser cette manifestation.

2 autres actions sont envisagées :

- La boulangerie des « Frères gourmand » propose de reverser une partie des gains liés à la vente des chocolats de Pâques. Les élèves, accompagnés de leurs parents, devront juste apporter un dessin sur Pâques afin d'ornez la boutique. Un moulage en chocolat leur sera alors offert.

- Le Bistrot Régent propose de verser une part de sa recette du week-end des cerfs-volants en échange d'un coup de main de la part des membres de l'association. Une banderole de l'association serait alors accrochée dans le restaurant. A voir si cette action est possible d'un point de vue légale (travail non déclaré).

L'APE a la responsabilité des manifestations et actions se déroulant en dehors du temps scolaire.

Les enseignants peuvent apporter leur aide si cela est nécessaire.

g- Coopérative scolaire

L'équipe enseignante a la responsabilité des manifestations et actions se déroulant pendant le temps scolaire : photos de classe, vente de réalisations d'objets (pour financer un projet pédagogique) nécessitant une activité des élèves pendant la classe...

h- Fête de l'école (kermesse)

Comme l'an dernier, l'organisation de la kermesse est confiée à l'association de parents d'élèves (hors temps scolaire). Les enseignants apporteront leur aide.

Comme tous les ans, deux actions sont prévues distinctement par l'école :

- les deux représentations à Beauséjour de la comédie musicale (3 et 4 juin) pour les familles des élèves concernés.

- la chorale des enfants, le même jour que la kermesse.

Depuis quelques années, il avait été discuté et décidé en conseil d'école que la fête se déroule un vendredi soir, après avoir expérimenté plusieurs formules. Il est apparu que les parents étaient davantage disponibles à ce moment-là. Les dates possibles n'étant pas multiples (le 21 juin se déroulera la fête de la musique et le 28 juin marquant le début de « Châtel en fête »), la fête ne devant pas se dérouler trop tôt non plus, la date du vendredi 14 juin a retenu toute notre attention. C'est la date proposée par l'équipe pédagogique aux parents d'élèves.

L'école maternelle a proposé lors de son conseil d'école de faire sa fête d'école le vendredi 14 juin également, car la date initialement prévue du 08/06 correspond à un week-end prolongé.

Mme SARRAZIN en a parlé avec M.HÉBERT et nous proposons l'organisation suivante :

- 17 h 15 – 18 h : spectacle de l'école maternelle suivi de la kermesse de l'école maternelle (dans la cour de l'école maternelle) ;

- vers 18h30 : chorale des enfants de l'école élémentaire suivie de la kermesse de l'élémentaire (dans la cour de l'école élémentaire)

Cela permettrait aux familles qui ont des enfants dans les 2 écoles de pouvoir assister aux deux spectacles et de participer aux 2 kermesses si elles le souhaitent.

L'option repas n' a pas été envisagée pour les maternelles.

2°) Questions relatives à la municipalité

a- Travaux réalisés et à venir

Le RASED n'a toujours pas de connexion internet dans ses bureaux qui se trouvent pourtant juste à côté de la salle informatique. l'Inspection de l'Education Nationale s'occupe désormais de ce dossier.

- Problèmes informatiques récurrents : difficultés pour avoir des réparations dans un délai raisonnable. Les travaux effectués le sont parfois en dépit du bon sens.

- Les petites réparations techniques à faire (hors informatique) sont signalées sur un cahier et effectuées le mercredi après-midi.

b- Demande d'équipements et subventions

- Petit matériel pour jeux de cour : 1 049,40 €
- Mobilier de rangement pour le bureau de direction : 722,37 €
- Demande d'équipement de paillasons pour les seuils de porte d'accès à la cour

3°) Questions diverses

Pas de question diverse

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 h 35.

Le directeur
D. HEBERT

La secrétaire de séance
S. LACROIX

Compte-rendu transmis à :

- *M. le Maire de Châtelailon-Plage*
- *M. le Maire-Adjoint chargé des Affaires scolaires de Châtelailon-Plage*
- *Mme la présidente de la commission scolaire de Châtelailon-Plage*
- *Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale circonscription Aunis-Sus-Atlantique*
- *M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, ASH*
- *Mmes et Mrs les représentants de parents d'élèves*
- *Mmes et Mrs les enseignants*